

PUBLICATIONS **COMITÉ CATHOLIQUE**  
DU DE PROPAGANDE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

**LA GUERRE ALLEMANDE ET LE CATHOLICISME** 2.40  
Par le Cardinal AMETTE, Mgr BAUDRILLART, les Chanoines ARDANT, COUGET, GAUDEAU, MM. GOYAU et F. VEUILLOT.

**L'ALLEMAGNE et les ALLIÉS devant la CONSCIENCE CHRÉTIENNE** 3.60  
par Mgr CHAPON, Mgr BAUDRILLART, Mgr BATIFFOL, R. P. JANVIER, MM. Denys COCHIN, DE LANZAC DE LABORIE, D'ANTHOUDARD, E. BLOUD, F. VEUILLOT.

**LA GUERRE ALLEMANDE** Documents ALBUM N° 1 1.20  
**ET LE CATHOLICISME ::** photo- ALBUM N° 2 1.20  
graphiques.

**La CLOCHE "ROLAND"**. Les Allemands et la Belgique 3.50  
Par Johannes JÖRGENSEN

:: Abbé FOULON :: **ARRAS SOUS LES OBUS** 3.50  
Préface de Mgr LOBBEDEVY, Evêque d'Arras.

**LE SUPPLICE DE LOUVAIN** 1.80  
Par Raoul NARSY

**La Lourdes du Nord : NOTRE-DAME DE BREBIÈRES** 1.50  
Par René LE CHOLLEUX

**L'Éveil de l'Âme française devant l'Appel aux Armes** 2. »  
Par les Abbés ARDANT, DESGRANGES et THELLIER DE PONCHEVILLE

**LE PROTESTANTISME ALLEMAND, Luther-Kant-Nietsche** 1.50  
Par l'Abbé PAQUIER

**LETTRE DE L'ÉPISCOPAT BELGE aux** 0.60  
*Cardinaux et aux Evêques d'Allemagne, de Bavière et d'Autriche*

**AMENDE HONORABLE (En Desagravio)** 0.60  
Par Don Francisco MELGAR

Paul DELAY. **Les CATHOLIQUES au SERVICE de la FRANCE** 3.50  
(Paris - Versailles - Meaux) Préface du Cardinal AMETTE.

**BLOUD et GAY, Éditeurs**

— 7, place Saint-Sulpice, PARIS-6<sup>e</sup> —

N<sup>os</sup> 69-70

*"Pages actuelles"*  
1914-1916



# Pour teutoniser la Belgique

PAR

FERNAND PASSELECQ



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS

PARIS — BARCELONE

P. A. N<sup>os</sup> 69-70 — Pour teutoniser la Belgique — Fernand PASSELECQ

# APPENDICE

---

## INCIDENTS ET DOCUMENTS NOUVEAUX

(AOÛT A NOVEMBRE 1915)

Le lecteur trouvera sans doute quelque intérêt à être mis au courant d'incidents récents et de documents nouveaux qui sont venus ajouter des éléments d'appréciation supplémentaires à ceux que groupait déjà notre étude.

Nous avons dit, p. 39, que le gouverneur général allemand méritait peu de créance lorsqu'il affirmait que l'administration allemande ne fait pas de distinction entre Flamands et Wallons dans la manière dont elle traite les Belges prisonniers en Allemagne. Le *Tijd* d'Amsterdam (n° 20765, du 2 octobre 1915) a apporté une nouvelle preuve de la duplicité de cette administration. Un de ses correspondants ayant interrogé M<sup>sr</sup> Rutten, évêque de Liège, sur la situation actuelle dans son diocèse, le vénérable évêque lui dit, entre autres choses :

« Il y a encore quantité d'hommes prisonniers

en Allemagne. Lorsque j'allai naguère à Visé pour la première fois depuis la destruction de cette ville, les femmes se jetèrent à mes pieds et me supplièrent de faire délivrer de leur captivité leurs maris et leurs pères. J'écrivis cela au général von Bissing et j'ajoutai que, si c'était possible, je voudrais aller personnellement trouver l'Empereur, convaincu que j'étais que son cœur serait ému par un malheur aussi immérité. Une couple de jours plus tard, je reçus une lettre où l'on me demandait de donner une liste des personnes prisonnières indiquant leur profession et leur âge *et si elles étaient wallonnes ou flamandes*. J'envoyai alors une liste de 350 personnes (plus ou moins), et je manifestai mon étonnement au sujet de la dernière question. *D'ailleurs, Wallons ou Flamands, ils étaient ou coupables ou innocents et c'est d'après cela qu'on devait les traiter*. A présent, il en est revenu, petit à petit, 250 en comptant largement, presque tous de la région de Visé, mais il y en a encore environ une centaine absents. Nous espérons qu'ils pourront revenir bientôt. »

Evidemment, l'administration allemande se proposait, sans la vigilance de l'évêque, d'appliquer à l'objet de sa requête le principe du privilège que nous avons dénoncé.

\*  
\*  
\*

Dans la note de la page 43, il est fait allusion à certains excès de plume ou de parole, de la part

d'éléments wallons avancés « (ou wallingants »), qui avaient inquiété les Flamands sur l'avenir réservé à la Flandre, en cas de victoire des Alliés. L'un des articles de cette espèce, que nous avons visé et qui ont le plus ému les Flamands, a paru dans la *Nineteenth Century and after* (n° d'août 1915).

Les affirmations tranchantes dont il était émaillé eussent eu de quoi blesser non seulement l'amour-propre flamand, mais aussi le nationalisme belge et même la délicatesse française, si l'auteur avait dû en être pris au sérieux. En réalité, il n'avait aucun titre pour poser au définitif de la politique belge, ni même pour se présenter en porte-parole du mouvement wallon. L'importance factice qu'a prise cet article provient en bonne partie de la notoriété bienveillante que certains Belges lui donnèrent en exprimant leurs plaintes comme s'il se fût agi d'un article programme. Furent-ils dupes peut-être du fait que l'article avait été accueilli dans une revue anglaise sérieuse ?... Quoi qu'il en soit, nous sommes en mesure d'affirmer que, dans les sphères politiques belges, personne ne s'était fait l'introduit de cet article, personne n'avait même été consulté sur l'opportunité d'une telle publication ; et, la publication faite, l'article ne recueillit l'adhésion ni l'approbation d'aucun personnage belge officiel ; au contraire.

\*  
\* \*

La transformation de la *Vlaamsche Stem* en un organe antibelge, que nous avons racontée page 92, a eu un effet immédiat : aussi bien parmi les « Belges du dehors » que parmi ceux « du dedans » (Belgique occupée), cette feuille est tombée instantanément dans le discrédit. Le grand dessinateur hollandais Ramaekers, dont les compositions resteront l'une des plus puissantes manifestations d'art que la guerre ait inspirées, lui a consacré dans le *Telegraaf* une caricature cinglante (*His Master's Voice*) qui a fait, en un clin d'œil, le tour de la Hollande. Le nombre des lecteurs de la *Vlaamsche Stem* a diminué considérablement. Une adhésion de marque lui est pourtant venue : celle du professeur J. de Cock, de l'Université de Louvain. Mais cette défection d'un homme, à qui sa profession d'éducateur faisait un devoir de donner l'exemple du patriotisme, ne paraît avoir produit, dans les milieux flamands, qu'une impression de tristesse et de répulsion. Le professeur J. de Cock doit l'avoir senti lui-même, car, dans une lettre au *Tijd* (n° du 25 septembre 1915), il a cherché à excuser son attitude auprès des Flamands patriotes. L'embarras de ses explications contraste avec l'énergique franchise des protestations d'autres Flamands (voir, par exemple, l'émouvante lettre d'un simple soldat flamand interné au camp de

Zeist, publiée par le *Tijd* du 23 octobre 1915 et dénonçant à ses compatriotes la *Vlaamsche Stem* comme « un poison pour l'esprit et pour le cœur »).

Le Gouvernement belge, qui avait gardé aussi longtemps que possible le silence et la réserve, a dû se résoudre à des actes de rigueur une fois que la défection de la *Vlaamsche Stem* et de deux de ses rédacteurs, MM. A. Jacob et R. de Clercq, devint chose avérée : la vente du journal félon fut interdite au front belge de l'Yser et MM. A. Jacob et R. de Clercq, tous deux professeurs de l'enseignement moyen officiel, furent invités à retirer leur collaboration à l'organe teutonisé ; ils refusèrent et en conséquence furent révoqués par arrêtés royaux du 5 octobre 1915. M. R. de Clercq répondit à cette révocation par une lettre au ministre des Sciences et des Arts (*Nieuwe Rotterdamsche Courant*, du 6 novembre 1915), dans laquelle il s'efforce de faire croire erronément que le Gouvernement belge a voulu attenter dans sa personne aux droits de la langue flamande. Naturellement, le *Standaard*, organe de M. Kuijper, a soutenu ce point de vue, que la presse hollandaise ne semble point vouloir adopter (cf. *Utrechtsche dagblad*, 3 novembre 1915).

\*  
\* \*

Dans un article de *Vrij Belgie* (numéro du 15 octobre 1915), écrit avec une sympathie dont nous lui

sommes reconnaissant, M. Julius Hoste junior, l'un des leaders du mouvement flamand patriote, nous a rendu le service de signaler une erreur de traduction dans le texte de l'extrait de *Neerlandia* de janvier 1915 (voir p. 78). La traduction de cet extrait était la suivante dans notre article du *Correspondant* du 10 septembre 1915 :

*Point IV : Belgique. On discute un plan flamand très étendu dont la réalisation n'est pas encore fixée et dont la publication nuirait à la réalisation.*

Le texte original porte, en réalité, nous dit M. J. Hoste junior :

*On discute d'une manière approfondie un intérêt flamand (een vlaamsch belang...), etc.*

Et il résulte, ajoute-t-il, de renseignements personnels pris à Dordrecht auprès du Dr Kiewiet de Jonghe, président de l'*Algemeen Nederlandsch Verbond*, que « l'intérêt » flamand, dont il s'agit, était certaine demande, faite par un journaliste anversoïis, d'envoyer des délégués de l'A. N. V. à une réunion chargée de fonder, en Hollande, un journal flamand pour réfugiés belges.

Nous avons tenu compte de cette rectification dans la présente réédition. Comme l'a pensé M. Hoste, l'erreur matérielle signalée n'est pas directement notre fait : la difficulté des communications entre la France et la Hollande ne nous avait pas permis d'avoir à notre disposition les fascicules mêmes de la revue *Neerlandia* ; la traduction nous

en avait été envoyée de Hollande et nous la croyions exacte.

Au demeurant, même rectifié, le passage reste, comme nous le disions, énigmatique. Quant à l'explication qu'en donne le Dr Kiewiet de Jonghe elle s'impose à nous, mais ne dissipe pas nos doutes ; elle est elle-même passablement sibylline, comme trop de choses, malheureusement, dans les comptes rendus de *Neerlandia*.

Dans l'ensemble, nous ne trouvons pas là de quoi devoir, comme nous y invite M. Hoste, modifier notre conclusion sur le rôle du Comité directeur de l'A. N. V. et de certaines de ses sections.

Ce jugement se résume en ces termes : « L'attitude générale du Comité directeur de l'A. N. V., telle qu'elle se révèle dans ses actes et dans son bulletin *Neerlandia*, pêche, à nos yeux, par défaut de netteté ; celle de certaines de ses sections et de certains de ses membres est franchement antibelge ».

Sur ce second point, nous nous bornons à renvoyer le lecteur à ce qui est dit et démontré dans notre étude et dans le présent appendice.

Quant au premier point, on voudra bien remarquer que nous n'avons pas fondé notre appréciation sur le seul passage « énigmatique » du numéro de janvier 1915 de *Neerlandia*.

De plus, le reproche que l'on a à faire à la Direction de l'A. N. V., s'il tient à tel ou tel détail de son activité, tient aussi et surtout à la

manière dont elle applique ou interprète ses statuts.

Dans la pratique, elle rappelle au public, à tout incident qui la met en cause, deux choses : que l'A. N. V. est une société philologique d'où la politique et les questions religieuses sont exclues ; et que les sections de l'A. N. V. jouissent de l'autonomie dans les limites de leur région. Le premier principe est irréprochable ; le second serait excellent si de fait les sections observaient rigoureusement le premier. Le lecteur jugera par les faits jusqu'à quel point ces conditions sont remplies.

Pour notre part, nous y voyons ceci : telles sections de l'A. N. V. aussi bien hollandaises que belges, n'hésitent pas, sous le couvert de leur autonomie, à s'immiscer, en pleine guerre, dans les questions politiques ou mixtes que nous avons dites, à prendre des résolutions qui touchent à la souveraineté et à l'indépendance d'action du Gouvernement belge, à voter des vœux d'ordre législatif concernant la situation de la Belgique occupée par l'ennemi, à échanger des vues et communications directement ou indirectement avec le pouvoir allemand occupant au sujet du statut futur d'une partie de la Belgique, à s'adresser au Roi des Belges, à la Reine des Pays-Bas, au fils et collaborateur du gouverneur général allemand de la Belgique, le *tout sous leur nom et à leur titre de « sections de l'A. N. V. »*

Le comité directeur a fini, il est vrai, par protes-

ter contre l'une de ces initiatives (celle de sa section d'Utrecht), mais contre une seulement et avec quelle lenteur ! La section de Lierre (vœu du 18 avril 1915) et d'autres sections belges ont, de leur côté, échappé à toute admonition du Comité directeur qui s'est borné à ne pas reproduire leurs vœux dans l'organe officiel de l'A. N. V.

Ainsi donc les sections, autonomes et qui, par principe, ne peuvent, dit-on, engager l'A. N. V., gardent en fait la liberté d'agir sous le nom de l'A. N. V. et en se couvrant de son autorité, même quand elles enfreignent le principe de la neutralité statutaire. Les journaux allemands ne s'y trompent pas et ont bien soin de mettre en relief le fait que les initiatives dont ils ont à se féliciter émanent de « sections de l'A. N. V. » cependant que, en Hollande, le Comité directeur invoque le statut d'autonomie régionale pour dégager la responsabilité de la Fédération. Il suit de là que l'A. N. V., en tant que sections », a la liberté de faire ce que l'A. N. V. en tant que « fédération » se donne les gants de ne pas faire.

C'est peut-être adroitement combiné ; mais une association de l'importance de l'A. N. V. ne se devrait-elle pas d'attacher plus de prix à la netteté qu'à l'ingéniosité de ses statuts ?

L'événement n'a d'ailleurs pas manqué de développer les effets naturels de cette équivoque.

En septembre 1915, des sections de l'A. N. V. en

Belgique (la section de Lierre et, aussi, dit-on, des sections de Bruxelles et d'ailleurs) ont adressé en leur qualité officielle de sections de l'A. N. V. au gouverneur allemand, le général von Bissing, une pétition réclamant l'application intégrale des lois belges sur l'emploi des langues, offrant ainsi bénévolement à l'ennemi l'occasion — qu'il n'a eu garde de laisser échapper — d'étaler une fois de plus le fallacieux programme des sympathies de l'Allemagne à l'égard des intérêts flamands (voir le texte de cette pétition et de la réponse du général von Bissing dans le *Nieuwe Courant*, du 20 septembre 1915, soir, et l'appréciation des Flamands patriotes dans *Vrij Belgie*, du 24 septembre 1915). L'A. N. V. trouve-t-elle régulier de voir son nom servir à consacrer de telles démarches qui empruntent aux circonstances présentes et à leur destinataire, sinon à leur objet même, un caractère nettement politique? Le Comité de l'A. N. V. ne s'est pas encore prononcé là-dessus, que nous sachions.

Il s'est prononcé par contre, sur l'incartade de sa section estudiantine d'Utrecht, dont nous avons parlé dans notre étude (p. 68); il l'a blâmée; il a même fait plus: il a pris la louable initiative d'écrire au Roi des Belges une lettre de désaveu et d'excuses pour l'acte irrégulier de cette section et il y a renouvelé l'assurance que les statuts de l'A. N. V. lui interdisent formellement toute immixtion dans des questions politiques ou religieuses (*Nieuwe*

*Rotterdamsche Courant*, du 23 septembre 1915, Ochtendblad B.).

Mais aussitôt la section d'Utrecht s'est redressée, forte, semble-t-il, de la logique de l'ambiguïté entretenue inconsidérément jusqu'alors:

« En guise de protestation, dit-elle, dans une lettre rendue publique (*Nieuwe Courant*, 26 septembre 1915, matin), nous déclarons que la Direction a prononcé son jugement sur la section d'Utrecht sans l'entendre et que, si la Direction considère le fait d'exprimer son espoir dans la délibération intellectuelle de la Flandre, comme une immixtion dans des questions politiques, elle doit condamner tout effort tendant à la libération intellectuelle de la Flandre, tel que: les cours de vacances des sections de Leide et d'Amsterdam, les bibliothèques mises par la section d'Utrecht à la disposition des internés, etc.; cette conception empêcherait l'A. N. V. de faire quoi que ce soit en faveur de la Flandre. Et si la Direction ne partage pas l'opinion des sections, il est du devoir des membres du *Verbond* de décider à la première réunion, si une Direction pareille peut représenter le *Verbond*. »

Nous ignorons quelle suite a eue ou aura cette sommation. Faut-il établir un lien entre elle et la démission du Dr Kiewiet de Jonghe, de ses fonctions de président de l'A. N. V.? La *Haagsche Post*, du 23 octobre 1915, a attribué cette démission à l'opposition du groupe (germanophile ou pannéer-

landais) de Domela Nieuwenhuijs Nijegaard, lequel « trouve que l'A. N. V. fait trop peu de cas de lui ». Le journal hollandais se déclare, d'ailleurs, étonné de voir ce groupe hollandais défendre avec tant d'ardeur une cause telle que ceux des Flamands antibelges.

En tout cas, la section d'Utrecht ne paraît pas d'humeur à désarmer. Au début de la nouvelle année académique, elle a tenu à Utrecht une réunion solennelle, rassemblant, dit-on, plus de 200 étudiants hollandais et un groupe de Flamands antibelges, parmi lesquels tout l'état-major des agitateurs de la *Vlaamsche Post* et de la *Vlaamsche Stem* et Domela Nieuwenhuijs fils. Un de ces agitateurs, le Dr Minnaert, y prononça un violent discours, fort applaudi, paraît-il, par l'assistance, en faveur de l'autonomie de la Flandre, et dans lequel il dit entre autres choses : « L'issue de la guerre décidera si la Flandre dépendra encore de l'État belge ou d'un autre État. Ce n'est pas nous qui changerons cela. D'ailleurs cela n'est pas d'un intérêt primordial. » (*De Vlaamsche Stem*, 28 octobre 1915.)

Si nous comprenons bien la portée des statuts de l'A. N. V., ils ne permettent pas de faire servir le nom de l'A. N. V. à couvrir un tel langage. Le fait que cependant une section de l'A. N. V. persiste à les interpréter autrement, sans paraître risquer l'exclusion, montre assez le vice d'équivoque qui les affecte.

Quant à l'activité même du Comité directeur, le peu qu'en laisse deviner le bulletin officiel *Neerlandia* doit avoir paru insuffisamment net à d'autres encore que nous-même, car un rapport de l'assemblée de la Direction générale de l'A. N. V. tenue à Dordrecht, le 4 septembre 1915 (publié dans *Neerlandia*, numéro d'octobre 1915, p. 219), nous apprend que le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas a demandé au Comité des éclaircissements au sujet d'une immixtion dans les affaires de la Flandre française, reprochée à une section du *Verbond*.

Je suis d'accord avec M. Hoste pour reconnaître que l'action d'un organisme tel que l'A. N. V. est délicate et difficile, particulièrement au cours d'une guerre comme celle-ci ; mais il n'y a là pour l'A. N. V. qu'une raison de plus de redoubler de vigilance dans l'observation de sa règle d'impartialité, et pour faire même coquetterie de netteté dans ses actes et dans ses bulletins. L'A. N. V. doit comprendre que, surtout par le temps qui court, chacun tient légitimement à voir à qui il a affaire. La confiance ne peut se fonder sur l'obscurité ni l'incertitude<sup>1</sup>.

---

(1) A la fin de novembre 1915, le professeur Struijken, conseiller d'Etat, a donné sa démission de membre des comités directeurs de l'A. N. V. en raison du manque de netteté de l'attitude du *Verbond* par rapport à la question belge-flamande.



\*  
\* \*

On doit, d'ailleurs, se garder de croire que, dans sa généralité, le peuple hollandais, soit, en ce qui concerne la Flandre, acquis aux idées du groupe hollando-allemand dont nous avons décrit les tendances et les manœuvres.

L'activité de ce groupe est plus grande que la pénétration de son action. Si M. Kuijper est buté dans sa germanophilie, (voir entre autres les articles insidieux publiés contre la Belgique dans *De Standard*, numéros du 20 septembre : « L'absorption française », et du 16 octobre 1915 (deux articles) : « Salonique » et « La Flandre ») ; — si, de leur côté *De Toekomst* et le *Limburger Tageblatt*, multiplient les articles en faveur de l'Allemagne : il y a là de l'agitation, mais peu de résultats. M. Kuijper n'est, Dieu merci, pas toute la Hollande, et les organes germano-hollandais paraissent avoir plus de capitaux que de crédit. En résumé, l'on peut dire que l'Allemagne, dans son effort pour teutoniser la Belgique, a trouvé en Hollande des complicités, mais non qu'elle y ait l'opinion hollandaise pour alliée. Il ne faudrait pas beaucoup chercher dans la presse hollandaise pour y trouver, à une époque récente, des articles nettement défavorables à la politique de l'administration allemande en Belgique et même à l'attitude des groupes germanophiles ou antibelges de la *Vlaamsche Stem* (nou-

veau style), de la *Vlaamsche Post*, ou du *Vlaamsche Nieuws*.

Citons, par exemple, dans :

*Van onzen Tijd*, la revue si vivante du professeur Struijcken, une étude de ce dernier, pleine de clairvoyance et de sagesse : « La cause belge et les Flamands » (n° du 15 mai 1915).

*De Residentiebode* (n° du 21 août 1915) : une protestation opportune contre une série d'articles, inexacts et blessants de L. Paschal, publiés dans *Het Vaderland* (nos des 9, 10, 11 et 12 août 1915) sur « La soi-disant lutte de races en Belgique » ; le journal hollandais y rappelle que l'intérêt de la Belgique exige maintenant qu'on se taise sur les questions linguistiques.

*De Amsterdammer*, revue importante d'Amsterdam, numéros du 22 août et du 5 septembre 1915 : des articles du professeur van Hamel, l'un sur les épreuves de la Flandre, combattant la tendance séparatiste de certains Flamands exaltés, l'autre saluant avec faveur la publication de *Vrij Belgie*, le nouveau journal flamand patriote, destiné à remplacer et à combattre la *Vlaamsche Stem*, passée à l'ennemi.

*Het Zuiden*, numéro du 21 septembre 1915 : article déclarant que « les Hollandais trouvent répugnante la conduite des hyperflamingants qui soutiennent la thèse du patriotisme conditionnel ».

*De Telegraaf*, n° du 17 octobre 1915 : une lettre

du publiciste hollandais P. H. Ritter junior, protagoniste du « Pannéerlandisme », ex-collaborateur de la *Vlaamsche Post*, mais qui, effrayé, semble-t-il, par la politique démagogique de ce journal, se dit maintenant éclairé sur sa politique antibelge, et déclare devoir lui refuser désormais sa collaboration.

De *Nieuwe Courant*, n° du 30 octobre 1915 (soir), dénonçant dans le pasteur J. D. Domela Nieuwenhuijs Nijegaard un propagandiste allemand, maintenant déclaré; le ton indigné de cet article contraste avec la modération ordinaire de l'organe hollandais<sup>1</sup>.

\*  
\* \*

Enfin, notre exposé du plan allemand et de ses ramifications en Hollande ne serait pas complet, si

---

(1) Le personnage s'est défendu dans une lettre au *Nieuwe Courant* du 7 novembre 1915 (matin) où il avoue cyniquement et sa qualité de « fonctionnaire de l'État belge » (pasteur protestant attaché au culte de Gand) et sa propagande antibelge.

Du reste, la brochure qu'il a publiée sous le titre *Vlaanderen bevrijd van allen zuidelijken dwang* (La Flandre délivrée de toute contrainte du Sud. — Amsterdam, W. Versluys, 1915) et ses articles du *Toekomst* (entre autres : *La Flandre flamande* dans *De Toekomst*, n° 25) ne peuvent laisser de doute dans l'esprit de personne sur son rôle d'agent de la propagande allemande en Flandre.

nous ne signalions encore : d'une part, la continuation sans relâche de la manœuvre allemande de presse, par articles et correspondances; d'autre part, la fondation toute récente en Hollande d'une revue « pannéerlandaise » ou plus exactement « grand-néerlandaise », sous le titre de *Dietsche Stemmen* (Voix thioises<sup>1</sup>).

Il paraît résulter de renseignements et documents publiés dans la presse hollandaise, notamment d'une lettre de M.-L. Simons (*Nieuwe Courant* du 1<sup>er</sup> novembre 1915) que cette initiative nouvelle aurait les mêmes origines ou tendances germano-flamandes, que la revue *De Toekomst* la *Vlaamsche Post* et la *Vlaamsche Stem*; les *Dietsche stemmen* seraient destinées dans le plan allemand, à remplacer la revue *De Toekomst* qui, ouvertement germanophile, n'a pas donné le résultat escompté par ses fondateurs. On trouvera les principaux éléments de cette controverse (qui, sans doute, va se poursuivre) dans *De Nieuwe Courant* des 30 octobre 1<sup>er</sup>, 2, 3 4, et 6 novem-

---

(1) *Dietsch* (thiois) est le terme propre dont les ethnographes et linguistes se servent pour désigner le type ethnique de la population de langue flamande. Certains publicistes allemands, se basant sur l'analogie superficielle des termes *Dietsch* (thiois) et *Deutsch* (teuton), ont cru trouver dans cette désignation une preuve (!) de la descendance ethnique et des affinités historiques et culturelles des Flamands vis-à-vis des Allemands.

bre et dans *De Telegraaf* du 3 novembre 1915. La tentative montre, en tout cas, que l'Allemagne, avec sa ténacité ordinaire, veut recommencer, avec d'autres cartes également biseautées, la partie qu'elle a perdue en juillet-août 1915. On peut, **sans** présomption, lui prédire le même insuccès.